



Bagnolet, le 16 avril 2020

Communiqué de presse

Des solutions de garde pour les enfants des paysan.ne.s : Une priorité pour la poursuites de la production agricole

Alors que la fermeture des écoles et lieux d'accueil de jeunes enfants a été prolongée jusqu'au 11 mai, la situation devient critique pour les paysan.ne.s qui s'emploient à nourrir les Français. Pour faire face au bouleversement des systèmes d'approvisionnement alimentaire et à la fermeture de nombreux marchés, ils font preuve d'énergie et d'inventivité pour imaginer de nouvelles solidarités et des modes de commercialisation alternatifs.

Ce surcroît de travail se conjugue avec l'intensification de l'activité agricole au printemps et ne sera pas compatible avec la garde des enfants durant quatre semaines supplémentaires. Un dispositif d'arrêt de travail pour garde d'enfant existe pour les paysan.ne.s, mais il n'ouvre pas droit au service de remplacement ce qui limite fortement sa portée. Si des solutions d'accueil ont pu être trouvées localement, avec l'aide des collectivités territoriales, beaucoup de paysan.ne.s sont dans l'impasse.

L'Etat doit apporter une solution de garde pour les paysan.ne.s dans ce contexte de crise sanitaire

Pour faire face à cette situation, la Confédération paysanne et la FNAB s'associent pour demander à l'Etat d'apporter une solution aux parents, en accueillant leurs enfants dans les crèches et les écoles, et en assurant le droit au remplacement pour « garde d'enfant », sans surcoût pour les paysan-nes. Il en va de l'avenir de la production agricole à court terme.

Contacts :

- Véronique Marchesseau, secrétaire général : 06 98 53 76 46
- Roberto Limentani, chargé de communication de la Confédération paysanne : 06 95 29 80 78
- Ludovic DESBRUS, administrateur FNAB : 06 85 98 66 71
- Emilie POINSOT, chargée de communication de la FNAB : 07 69 82 62 36